

Bulletin de l'Etranger

LE VOTE DU HOME RULE.

Pour la troisième fois, au cours de la présente législature, les communes ont voté hier le Home rule. Pour la troisième fois, le bill a été envoyé à la Chambre des lords. Mais cette fois-ci, ce n'est plus qu'une simple formalité.

La Chambre haute ne peut plus en effet, comme en 1893, lorsqu'il fut présenté le bill de M. Gladstone, opposer un veto absolu à la volonté des Communes. Elle est désormais obligée de s'incliner. Elle a pu retarder l'adoption définitive de la loi votée pour la première fois en mai 1912 par les Communes. Elle ne peut l'ajourner plus longtemps. Avant la fin de la présente session, le nouveau bill sera présenté à la signature du roi.

Naturellement, la loi n'est pas d'application immédiate. S'il le juge nécessaire, le gouvernement peut en différer l'application pendant près d'un an. Avec un peu de bonne volonté des deux côtés, c'est plus qu'il n'en faut pour trouver un arrangement à l'amiable.

On sait qu'après avoir vainement essayé de s'entendre sur divers amendements au bill primitif, on a décidé de présenter au Parlement un bill d'amendement modifiant le premier sur certains points. Si l'on peut se mettre d'accord sur ce bill, c'est-à-dire si les Lords consentent à le voter immédiatement, les deux bills pourront prendre force de loi en même temps. On sait aussi que pour gagner du temps, le bill d'amendement sera présenté immédiatement, non pas aux Communes, mais à la Chambre des lords.

Le nouveau projet, M. Asquith l'a déclaré hier, ne contiendra vraisemblablement rien de sensationnel. Si d'ici au début de la Chambre des lords il n'a pas été possible d'arriver à un accord, le nouveau bill ne fera que présenter sous forme de loi les concessions offertes il y a quelques mois par M. Asquith. C'est-à-dire l'exclusion pour six ans des comtés de l'Irlande; qui, consultés par référendum, se seraient prononcés en faveur de l'exclusion.

Il ne faudrait d'ailleurs pas en conclure—M. Asquith l'a également rappelé—que ce soit l'extrême limite des concessions du gouvernement. Le cabinet tient seulement, après avoir fait le premier pas, à s'assurer si ses adversaires sont disposés à venir à sa rencontre.

Que fera, dans ces conditions, la Chambre des lords? Il lui serait difficile de rejeter purement et simplement le nouveau projet. Le plus probable est qu'elle le votera en y joignant d'importants amendements. Au minimum, elle réclamera non pas seulement l'exclusion d'un certain nombre de comtés, mais la totalité de la province de l'Ulster. Elle demandera en outre que cette exclusion soit non pas temporaire, mais définitive. Le problème, en apparence, n'aura pas beaucoup avancé. Et cependant, le jour où on viendra à examiner sérieusement — et non pas seulement comme un moyen de faire échouer tout l'ensemble de la loi — la question de l'exclusion plus ou moins longue de l'Ulster, il y aura quelque chose de changé.

Ce jour-là, les Irlandais seront obligés de modifier quelque peu leur attitude. Il faut reconnaître en effet que la thèse des protestants de l'Ulster, surtout si l'on s'en tient au vote par comté, est très forte. Si l'on reconnaît à l'Irlande catholique le droit de se gouverner elle-même, pourquoi refuserait-on le même droit à l'Irlande protestante?

Sans doute, une telle séparation est pleine d'inconvénients sentimentaux et pratiques. Elle compliquera l'administration. Elle coûtera cher. Mais ces inconvénients sont peu de chose à côté des dangers d'une unité purement artificielle et basée sur la force.

S'il convient de poser en principe que l'exclusion de l'Ulster ne peut être que temporaire, de prévoir dès maintenant la réunion définitive au reste de l'Ile, il est en pratique indispensable de prévoir des délais aussi longs qu'il sera nécessaire, de telle sorte que le rattachement ne se produise que le jour où il sera réellement consenti.

Les Irlandais comprendront-ils la nécessité de se montrer conciliants? Sans doute, d'une Irlande coupée de sa plus belle province au royaume d'Irlande de leurs rêves, la distance est grande. Et cependant, ce qu'on leur offre, c'est-à-dire le "self government" pour l'immense majorité de la population catholique est un avantage appréciable. Le comprennent-ils?

S'il s'agissait d'Anglais, la réponse ne ferait pas de doute.

Mais il s'agit d'Irlandais, d'un peuple d'une mentalité spéciale, pour qui la question de sentiment reste la question essentielle. C'est pourquoi il est difficile de prévoir la marche des événements. C'est pourquoi jusqu'au dernier jour le problème irlandais sera plein d'imprévu et lourd de complications.

Au Jour le Jour

LE MAUVAIS LAPIN.

Le zèle scientifique, qui est propre à l'homme, a fait de celui-ci un fâcheux compagnon. Le singe, le cobaye, le chien et le lapin qui vivaient innocemment ont connu par lui des maux nouveaux, et ont perdu dans ses laboratoires le peu de sécurité qui leur restait dans les bois. Tantôt on leur lie une patte, on leur découvre une artère, on leur examine l'estomac; tantôt des carabins avides, guettant la digestion d'un lapin, en surprennent les produits et les débribent en toute hâte; tantôt des chimpanzés, qui vivaient dans la première innocence, reçoivent des bacilles qui n'étaient pas destinés à ces survivants de l'âge d'or.

Mais qui prédira le retour des choses? Le docteur Bonnefoy expérimentait près de Marseille, dans une gare, il avait là des lapins bourrés de bacilles de Koch, et d'autres bourrés de bacilles d'Eberth, et d'autres plus mélancoliques encore qu'il avait nourris de spirilles pâles. Et les bêtes innocentes, qui détalent sur l'herbe en montrant un cul blanc, recélaient comme autant de boîtes de Pandore, tous les maux de l'humanité.

L'instruction scientifique des malfaiteurs est trop négligée. Il en vint qui aperçurent ces réserves infinies de gibelottes, et qui, peu initiés aux méthodes microbiennes, n'eurent pas l'idée que sous la vaine apparence de lapins, ils voyaient des colonies de toutes sortes de coccus. Ils dévalisèrent la gare.

Que l'on se rassure; tant de précieuses cultures ne sont pas perdues. Les malfaiteurs ont dû vendre les lapins aux marchands de gibier, qui les ont eux-mêmes cédés pour un bon prix aux consommateurs. L'expérience se poursuit, et même avec une ampleur nouvelle. L'homme avait inoculé le lapin, mais le lapin lui rend sa politesse. Nous verrons de magnifiques développements de typhus, de phthisie, de... Quand le hasard se mêle d'expérimenter, il fait bien les choses.

Ceci est de nature à changer grandement la réputation du lapin. Ce n'est pas qu'on n'ait déjà fait de son nom un fâcheux synonyme. Mais s'il était tenu pour désagréable, on ne le considérerait pas comme dangereux ni propre à communiquer des virus. Aujourd'hui, ce n'est plus seulement le cœur qui peut souffrir d'un lapin. L'intestin et le poumon sont intéressés.—Y.

L'ART DE DEMAIN.

Une exposition de peintures et de dessins va s'ouvrir le 15 juin à Londres dans les Galeries Ryder. Elle aura ceci de particulier que les œuvres exposées ne seront pas de leur auteur. Il est arrivé plus d'une fois qu'un prétendu artiste s'appropriait le travail et la gloire d'autrui; tel n'est point le cas de miss Florence Selh, qui déclare loyalement que son art lui est venu tout fait d'une autre planète. Miss Selh a éprouvé une maladie grave pendant laquelle elle a été quarante-huit heures en léthargie, ou plutôt en extase. Revenue à la santé, une puissance plus forte qu'elle l'a poussée à traduire en tableaux ses impressions rétrospectives; elle a été la main qu'animait et guidait un cerveau étranger. Les ouvrages ne sont désignés au catalogue que par des numéros; aucun titre n'y est attaché, aucune explication, l'artiste n'ayant pas (elle le reconnaît elle-même) la moindre idée de ce qu'ils représentent. Les privilèges qui les ont déjà vus ont été tellement éblouis qu'ils n'ont pu formuler aucune espèce de critique. Il leur a semblé que les numéros 66, 67, 68, et aussi 69 formaient une série et figuraient le passage de l'âme au Paradis à travers des existences intermédiaires de lis et de mûle rouge. Le 21 tout en rouge, en jaune et en bleu, évoque l'Exécution par la guillotine d'un fard des Indes. Le 20 est, sans conteste, l'Apothéose d'un Radis; le 22 symbolise le Sabotage d'un œuf. On a trouvé un style de tous les diables au 64 qui figure un Hortensia bleu assis dans un fauteuil et un charme de mélancolie au numéro 40, le Soleil de la démocratie faisant évanouir un chapeau parisien. Nous avions déjà la peinture symboliste la synchronique, la futuriste, et

bien d'autres encore; voici maintenant la peinture spirituelle et interplanétaire; on ne s'attendait point qu'elle nous vienne d'une malade.

L'Arrestation de M. Clément-Bayard

— Voici quelques extraits de divers journaux allemands sur cette regrettable affaire.

La "Gazette nationale" (de Berlin):

A Cologne, on devra se souvenir que des étrangers, même quand ils se sont rendus suspects, ne doivent pas être enfermés d'une façon trop asiatique. Un peuple aussi fort que le peuple allemand a-t-il besoin d'afficher une peur de l'espionnage telle qu'on la reprochait jadis avec raison à la France?

La "Berliner Zeitung am Mittag":

A l'arrestation même de M. Clément-Bayard et de ses compagnons, il n'y a, en fait, rien à redire, car on pouvait aisément soupçonner en eux des officiers français curieux.

La méprise de la police de Cologne ne commence qu'après l'arrestation. Lorsque M. Clément-Bayard, pour prouver son identité, demanda l'autorisation de s'adresser à l'ambassade ou au consulat de France, on devait, de toute façon, faire droit à cette requête. On commit, en s'y refusant, une première faute.

La deuxième faute de la police est de ne pas s'être adressé immédiatement, le plus rapidement possible, au représentant diplomatique de la France.

La troisième faute — trop fréquente en Allemagne — c'est qu'on arrêta ces messieurs, contrairement au Code pénal allemand, comme s'ils étaient déjà condamnés, ne les laissant pas communiquer avec l'extérieur, leur refusant toute commodité, ainsi que la faculté de se nourrir à leurs frais.

Il est naturel que M. Clément-Bayard se plaigne.

Enfin, si même on admet que la version de Paris est exagérée, comme le prétend la police de Cologne, celle-ci a commis une nouvelle faute en ne publiant pas, jusqu'à présent, un rapport détaillé sur cette affaire.

Les "Dernières Nouvelles de Berlin":

Si, contre toute attente, il devait être établi que la police de Cologne, qui, ces derniers temps, a eu la main si peu heureuse, avait manqué inutilement d'écarter envers un Français arrêté, soit en lui refusant des commodités absolument naturelles, soit en faisant des difficultés pour le mettre, en rapports avec les autorités françaises, notamment avec l'ambassade de France à Berlin, nous le regretterions sincèrement.

Il serait à désirer qu'un exposé explicatif et objectif sur cette affaire fût publié bientôt par les autorités.

La "Pariser Zeitung":

On fera bien d'attendre les explications que donneront certainement les autorités allemandes sur cette arrestation aussi étrange que regrettable. Mais, dès maintenant, il faut protester contre ces mesures policières si brusques et si imprudentes. Un homme de l'importance de M. Clément-Bayard aurait dû être traité avec plus de politesse, même si de son côté il avait commis quelque imprudence. On aurait, en tout cas, pu faire les constatations nécessaires, sans aller jusqu'à l'arrestation. Il faut souhaiter qu'à l'avenir on saura éviter de pareils incidents, et que la police allemande traitera les Français voyageant en Allemagne de la même façon dont elle désire voir traiter les Allemands voyageant en France.

La Contribution de Guerre Allemande et les Français.

Une Société française par actions qui a une succursale dans le grand-duché de Bade vient d'être invitée à payer pour la contribution de guerre une taxe supérieure de 125.000 francs à celle qui l'aurait frappée si elle avait eu son siège en Allemagne.

La Société, se basant sur l'article 14 du traité de Francfort, sur l'article 19 du traité de commerce austro-allemand et sur l'article 1er du traité de commerce russo-allemand, a protesté auprès de la commission de taxation. Elle est décidée à défendre ses intérêts devant le tribunal administratif, et a chargé en outre la Chambre de commerce de son district d'intervenir auprès du gouvernement badois.

Les Poésies Provençales de J. H. Fabre.

M. J.-H. Fabre, dont la santé donne à l'heure actuelle de si graves préoccupations, n'est pas un grand entomologiste seulement. On sait qu'il a publié, en effet, un grand nombre d'ouvrages de vulgarisation, sur la chimie et sur l'astronomie notamment, qui sont d'une admirable clarté. Mais on ignore assez généralement que M. J.-H. Fabre est un poète, et qu'il a même publié un recueil très estimé, "Lis Oubretto".

D'abord publiées dans "L'Armana provençau", recueilli en quelque sorte officiel des "Maitres" de la langue "rhodanienne", les poésies de M. J.-H. Fabre furent signées par lui, du pseudonyme "le Félibre des tavans", c'est-à-dire des hannetons, ou mieux des insectes. Tout le Midi, ou "l'Armana" se répandait, chaque année, à plus de dix mille exemplaires, les remarqua, et on ne tarda pas à savoir que la haute personnalité de M. J.-H. Fabre se cachait sous cette signature.

Ainsi dans le monde félibréen, où l'on plaçait les poésies de M. J.-H. Fabre à côté des meilleures, fut-ce une joie grande, lorsque, en ces dernières années, on apprit qu'il s'était décidé à les réunir en un volume, que le savant intitulait modestement "Lis Oubretto" (les œuvrettes), mais qui, aussitôt, prit rang parmi les chefs d'œuvre de la littérature méridionale.

"Lis Oubretto", ce sont des impressions de la vie des champs; de poétiques fantaisies où les insectes occupent la plus grande place; des paysages admirablement colorés; des tableaux parfois empreints de l'inspiration la plus haute; tel "lou séménair" (le semeur dont le geste, au milieu de la nature, apparaît à M. J.-H. Fabre plus grand, plus important, que celui même du prêtre dans sa cathédrale).

Cependant si admirées que furent ses "œuvrettes", le félibre des tavans resta longtemps sans être investi du titre de majoral du félibrige, sans avoir la Cigale d'or qui est l'insigne de cette dignité. Quelques-uns des majoraux s'en émuirent enfin, et il y a quelque huit ou dix ans, dans une réunion consistoriale tenue à Arles, l'un d'eux, le distingué poète avignonnais, Alexis Mouzin, dont les œuvres ont été plus d'une fois, acclamées au Théâtre antique d'Orange, proposa de décerner exceptionnellement, par acclamation, le titre de majoral à M. J.-H. Fabre.

La proposition que Frédéric Mistral appuya aussitôt fut adoptée, et c'est ainsi que l'illustre savant devint un des dignitaires du félibrige, à son insu presque, peut-on dire, car ce ne fut qu'au tout dernier moment qu'on se permit de lui demander d'accepter cet honneur, ce qu'il fit, d'ailleurs, de très bonne grâce.

Travaux d'Aveugles.

L'Association Valentin Haüy pour le bien des aveugles vient d'avoir, au siège social, rue Durac, 9, près des Invalides, son exposition habituelle d'ouvrages fabriqués par ses pupilles. Cette exposition doit durer deux jours. Elle n'a pas pour unique objet de procurer par la vente de ces pauvres objets quelques ressources à la Maison des aveugles; c'est surtout une démonstration émue de ce que l'ingéniosité, la patience peuvent faire pour suppléer chez nos frères déshérités les facultés qui leur manquent. "Vous qui avez des yeux, venez regarder comment les aveugles voient avec leurs doigts." Ainsi s'exprime l'invitation de l'Association Valentin Haüy. Une activité silencieuse emplie la maison de la rue Durac. Commodément installés devant leur atelier ou leur table, des aveugles font assister le public à leurs divers travaux pour lesquels on imaginerait que la vue est indispensable. Celui-ci fait des broches, celui-là tresse des paniers d'osier, cet autre rempaille des chaises; d'autres brodent et tissent; mais ce sont-là des travaux purement mécaniques et manuels. Il en est d'autres qui nécessitent un développement plus accompli. Certains aveugles font de la dactylographie; d'autres accordent les pianos, massent, cousent même ou font la cuisine... Et leur travail n'est pas rudimentaire, ni grossier; il peut entrer en concurrence avec celui de bien des "clairvoyants", et par une sorte de coquetterie assez dramatique la Maison des aveugles n'emploie pour ses usages quotidiens et l'organisation de ses divers rouages de "ministère de la cécité" qu'un personnel quasi exclusivement composé d'aveugles. C'est un étonnant spectacle que celui d'une bibliothèque d'ouvrages imprimés spécialement pour les aveugles, réglée et gouvernée par

un bibliothécaire aveugle qui va dans les rayons choisir le volume demandé, ou consulter dans ses boîtes la petite fiche qui le renverra au document dont il a besoin. La bibliothèque de la Maison des aveugles possède ainsi près de quarante mille volumes imprimés suivant le système de Braille.

Sur trente mille aveugles que l'on compte en France, six ou sept cents subsistent à leurs besoins par leur seul travail. C'est un beau résultat, dont se peut féliciter le fondateur et secrétaire général actuel de l'Association Valentin Haüy, M. Maurice de La Sizeranne, aveugle lui-même, mais que sa cécité n'a pas empêché de conduire son œuvre au développement et au succès avec le plus inaltérable dévouement.

Notes d'Actualité

PETITS BATEAUX.

On a mis en adjudication avec le kiosque des gaufres, aux Tuileries, le droit de louer, ou de vendre des bateaux dans le jardin.

Le kiosque est encore une bonne affaire, car sa bruyante clientèle aux mollets nus croque toujours pas mal de gaufres et les arrose de lait, de sirops, de limonade et de bière. Moins qu'autrefois pourtant, l'hygiène des enfants est devenue plus tyrannique.

Mais les petits bateaux ne vont plus guère; les petits bateaux qui vont sur l'eau n'y vont plus beaucoup. Pour 250 francs, vous pourriez acquérir le droit d'en louer et d'en vendre aux bébés des Tuileries; honorable fin de carrière pour un philosophe.

Le métier ne nourrit plus son homme. Un de ces vétérans, amiralissime du bassin de Luxembourg, a fait ses adieux à un de nos confrères.

Rien ne va plus, monsieur, a-t-il dit morosement, notre métier pas plus que les autres! (Peut être le vieillard a-t-il pensé qu'un seul métier va toujours, dans lequel on prépare des bateaux non pour les enfants mais pour les hommes, et il aura eu la tentation de tourner la tête vers la partie du Luxembourg où siègent les vétérans de la politique. Mais, quasi-fonctionnaire, le marin d'eau douce n'a rien dit).

Et d'abord le vieil homme incrimine le temps. Nous avons une tendance à croire, à l'âge où nous nous refroidissons et où les rhumatismes pincet sournoisement nos os, que les âges sont moins beaux que dans notre jeunesse. Les caprices du temps sont cadés, pense-t-il, que les mamans ne conduisent plus leurs enfants dans les jardins publics. Ou, enfin, qu'elles les y conduisent moins. Mais ce sont surtout les caprices de la clientèle enfantine qu'incrimine le loueur de bateaux.

La clientèle enfantine ne joue plus aussi simplement qu'autrefois. Le plaisir charmant de livrer un bateau à l'onde, qui révélait l'esprit d'aventure et par quoi s'évoquaient obscurément dans l'esprit de l'enfant tous les beaux voyages, est remplacé par des distractions plus sévères et plus sportives. Ceux qui jouent encore au bateau ne veulent plus les petits bateaux de leurs pères, dont la voile enfle par le vent était jolie à voir. Il leur faut des schooners, des skippers, et quoi encore? Des canots à pétrole, probablement! Le locataire du kiosque ne tient pas ces articles chers. On les achète dans les magasins, on les apporte, et la location est diminuée d'autant. "Ah! le progrès, monsieur, ça fait bien du tort aux gens comme nous!" disait le brave homme à notre confrère socialiste. (Au fait, qui de nous le progrès a-t-il rendu plus joyeux?)

Nous verrons la voiture aux chèvres remplacée par une automobile, où monteront des bébés graves et gourmés, déjà scientifiques, portant ou cou l'étiquette yankee: "Ne m'embrassez pas." Qui en aurait envie?

GEORGE DE CELI.

La Lutte Pour la Suprématie Navale.

L'Allemagne Doit Vaincre.

Le professeur Julien Wolf, économiste berlinois, vient de faire, dit le "Daily Mail", certaines déclarations qui tendraient à prouver que la politique de taxation de M. Lloyd George hâte l'appauvrissement financier de la nation britannique et facilite par conséquent à l'Allemagne la lutte pour la suprématie navale.

Il est de grande importance pour la Ligue navale allemande, a-t-il déclaré, de répandre partout ce fait que les réserves imposables d'Allemagne sont beau-

coup plus importantes que celles de l'Angleterre.

"Le fardeau entier des impôts s'est monté, pour l'Allemagne, à 5 milliards 275 millions de francs, tandis que, sur la base de la nouvelle réforme financière de M. Lloyd George, il se monterait, pour l'Angleterre, en 1914, à 6 milliards 125 millions.

"De plus, la population allemande est de 20 millions plus forte que celle de l'Angleterre, tandis que le revenu des deux pays est égal et que l'avenir national de l'Allemagne est plus grand."

Cet argument que l'Allemagne possède des réserves imposables incomparablement plus grandes que celles de l'Angleterre est nouveau dans la lutte que soutiennent ces deux pays pour les armements, et il a été accueilli par des acclamations enthousiastes.

L'Assurance de la Beauté.

On s'assure contre les accidents, les volours, la grêle, l'incendie; pourquoi ne s'assurera-t-on point contre les ravages du temps? La beauté corporelle n'est pas seulement un charme, c'est aussi une richesse et, pour une multitude de femmes, le plus honnêtement du monde un moyen d'existence: exemple les comédiennes, cantatrices, danseuses, artistes de cirque et de café-concert. Il y a donc en Amérique, patrie de l'assurance, un institut spécial qui assure la beauté. Selon le vœu de l'intéressée et le montant de sa prime et son genre de beauté, il assure le tout ou seulement une partie. Telle femme est belle d'ensemble, elle s'assure tout entière; telle autre n'a que le visage ou les bras, ou la gorge, elle s'assure localement. La région préférée, la "Hauptattraction", comme on dit en Allemagne, n'est pas toujours celle qu'on pourrait croire. Ainsi une chanteuse célèbre a assuré ses yeux et non pas son larynx, certaine, puisque les preuves abondent, qu'on chante plus aisément sans voix que sans œillades au public. Une comédienne française, que l'on ne nomme point, a assuré ses cheveux, les cheveux de sa tête, "Kopphaar", dit la "Deutsche Versicherungs Zeitung". Il n'y a que nos voisins pour ces précisions. Elle doit, en cas de sinistre, toucher 250.000 francs. La Paylowa, la danseuse russe célèbre, en toucherait 375.000 si le malheur voulait qu'elle perdît ses jambes. Enfin, une étoile d'opéra, qui garde l'anonyme et ne se fie point sans doute à l'éclat de son regard, a assuré sa voix pour 1.500.000 francs. On ne dit point à quelles précautions les assurées s'engagent; mais la Compagnie doit veiller avec un soin jaloux sur leur manière de vivre; des inspecteurs, attachés à leurs pas, doivent leur rappeler sans cesse que la beauté est fragile et que la moindre imprudence compromet à la fois leur grâce et le fonds social.

On s'assure contre les accidents, les volours, la grêle, l'incendie; pourquoi ne s'assurera-t-on point contre les ravages du temps? La beauté corporelle n'est pas seulement un charme, c'est aussi une richesse et, pour une multitude de femmes, le plus honnêtement du monde un moyen d'existence: exemple les comédiennes, cantatrices, danseuses, artistes de cirque et de café-concert. Il y a donc en Amérique, patrie de l'assurance, un institut spécial qui assure la beauté. Selon le vœu de l'intéressée et le montant de sa prime et son genre de beauté, il assure le tout ou seulement une partie. Telle femme est belle d'ensemble, elle s'assure tout entière; telle autre n'a que le visage ou les bras, ou la gorge, elle s'assure localement. La région préférée, la "Hauptattraction", comme on dit en Allemagne, n'est pas toujours celle qu'on pourrait croire. Ainsi une chanteuse célèbre a assuré ses yeux et non pas son larynx, certaine, puisque les preuves abondent, qu'on chante plus aisément sans voix que sans œillades au public. Une comédienne française, que l'on ne nomme point, a assuré ses cheveux, les cheveux de sa tête, "Kopphaar", dit la "Deutsche Versicherungs Zeitung". Il n'y a que nos voisins pour ces précisions. Elle doit, en cas de sinistre, toucher 250.000 francs. La Paylowa, la danseuse russe célèbre, en toucherait 375.000 si le malheur voulait qu'elle perdît ses jambes. Enfin, une étoile d'opéra, qui garde l'anonyme et ne se fie point sans doute à l'éclat de son regard, a assuré sa voix pour 1.500.000 francs. On ne dit point à quelles précautions les assurées s'engagent; mais la Compagnie doit veiller avec un soin jaloux sur leur manière de vivre; des inspecteurs, attachés à leurs pas, doivent leur rappeler sans cesse que la beauté est fragile et que la moindre imprudence compromet à la fois leur grâce et le fonds social.

On s'assure contre les accidents, les volours, la grêle, l'incendie; pourquoi ne s'assurera-t-on point contre les ravages du temps? La beauté corporelle n'est pas seulement un charme, c'est aussi une richesse et, pour une multitude de femmes, le plus honnêtement du monde un moyen d'existence: exemple les comédiennes, cantatrices, danseuses, artistes de cirque et de café-concert. Il y a donc en Amérique, patrie de l'assurance, un institut spécial qui assure la beauté. Selon le vœu de l'intéressée et le montant de sa prime et son genre de beauté, il assure le tout ou seulement une partie. Telle femme est belle d'ensemble, elle s'assure tout entière; telle autre n'a que le visage ou les bras, ou la gorge, elle s'assure localement. La région préférée, la "Hauptattraction", comme on dit en Allemagne, n'est pas toujours celle qu'on pourrait croire. Ainsi une chanteuse célèbre a assuré ses yeux et non pas son larynx, certaine, puisque les preuves abondent, qu'on chante plus aisément sans voix que sans œillades au public. Une comédienne française, que l'on ne nomme point, a assuré ses cheveux, les cheveux de sa tête, "Kopphaar", dit la "Deutsche Versicherungs Zeitung". Il n'y a que nos voisins pour ces précisions. Elle doit, en cas de sinistre, toucher 250.000 francs. La Paylowa, la danseuse russe célèbre, en toucherait 375.000 si le malheur voulait qu'elle perdît ses jambes. Enfin, une étoile d'opéra, qui garde l'anonyme et ne se fie point sans doute à l'éclat de son regard, a assuré sa voix pour 1.500.000 francs. On ne dit point à quelles précautions les assurées s'engagent; mais la Compagnie doit veiller avec un soin jaloux sur leur manière de vivre; des inspecteurs, attachés à leurs pas, doivent leur rappeler sans cesse que la beauté est fragile et que la moindre imprudence compromet à la fois leur grâce et le fonds social.

On s'assure contre les accidents, les volours, la grêle, l'incendie; pourquoi ne s'assurera-t-on point contre les ravages du temps? La beauté corporelle n'est pas seulement un charme, c'est aussi une richesse et, pour une multitude de femmes, le plus honnêtement du monde un moyen d'existence: exemple les comédiennes, cantatrices, danseuses, artistes de cirque et de café-concert. Il y a donc en Amérique, patrie de l'assurance, un institut spécial qui assure la beauté. Selon le vœu de l'intéressée et le montant de sa prime et son genre de beauté, il assure le tout ou seulement une partie. Telle femme est belle d'ensemble, elle s'assure tout entière; telle autre n'a que le visage ou les bras, ou la gorge, elle s'assure localement. La région préférée, la "Hauptattraction", comme on dit en Allemagne, n'est pas toujours celle qu'on pourrait croire. Ainsi une chanteuse célèbre a assuré ses yeux et non pas son larynx, certaine, puisque les preuves abondent, qu'on chante plus aisément sans voix que sans œillades au public. Une comédienne française, que l'on ne nomme point, a assuré ses cheveux, les cheveux de sa tête, "Kopphaar", dit la "Deutsche Versicherungs Zeitung". Il n'y a que nos voisins pour ces précisions. Elle doit, en cas de sinistre, toucher 250.000 francs. La Paylowa, la danseuse russe célèbre, en toucherait 375.000 si le malheur voulait qu'elle perdît ses jambes. Enfin, une étoile d'opéra, qui garde l'anonyme et ne se fie point sans doute à l'éclat de son regard, a assuré sa voix pour 1.500.000 francs. On ne dit point à quelles précautions les assurées s'engagent; mais la Compagnie doit veiller avec un soin jaloux sur leur manière de vivre; des inspecteurs, attachés à leurs pas, doivent leur rappeler sans cesse que la beauté est fragile et que la moindre imprudence compromet à la fois leur grâce et le fonds social.

On s'assure contre les accidents, les volours, la grêle, l'incendie; pourquoi ne s'assurera-t-on point contre les ravages du temps? La beauté corporelle n'est pas seulement un charme, c'est aussi une richesse et, pour une multitude de femmes, le plus honnêtement du monde un moyen d'existence: exemple les comédiennes, cantatrices, danseuses, artistes de cirque et de café-concert. Il y a donc en Amérique, patrie de l'assurance, un institut spécial qui assure la beauté. Selon le vœu de l'intéressée et le montant de sa prime et son genre de beauté, il assure le tout ou seulement une partie. Telle femme est belle d'ensemble, elle s'assure tout entière; telle autre n'a que le visage ou les bras, ou la gorge, elle s'assure localement. La région préférée, la "Hauptattraction", comme on dit en Allemagne, n'est pas toujours celle qu'on pourrait croire. Ainsi une chanteuse célèbre a assuré ses yeux et non pas son larynx, certaine, puisque les preuves abondent, qu'on chante plus aisément sans voix que sans œillades au public. Une comédienne française, que l'on ne nomme point, a assuré ses cheveux, les cheveux de sa tête, "Kopphaar", dit la "Deutsche Versicherungs Zeitung". Il n'y a que nos voisins pour ces précisions. Elle doit, en cas de sinistre, toucher 250.000 francs. La Paylowa, la danseuse russe célèbre, en toucherait 375.000 si le malheur voulait qu'elle perdît ses jambes. Enfin, une étoile d'opéra, qui garde l'anonyme et ne se fie point sans doute à l'éclat de son regard, a assuré sa voix pour 1.500.000 francs. On ne dit point à quelles précautions les assurées s'engagent; mais la Compagnie doit veiller avec un soin jaloux sur leur manière de vivre; des inspecteurs, attachés à leurs pas, doivent leur rappeler sans cesse que la beauté est fragile et que la moindre imprudence compromet à la fois leur grâce et le fonds social.

On s'assure contre les accidents, les volours, la grêle, l'incendie; pourquoi ne s'assurera-t-on point contre les ravages du temps? La beauté corporelle n'est pas seulement un charme, c'est aussi une richesse et, pour une multitude de femmes, le plus honnêtement du monde un moyen d'existence: exemple les comédiennes, cantatrices, danseuses, artistes de cirque et de café-concert. Il y a donc en Amérique, patrie de l'assurance, un institut spécial qui assure la beauté. Selon le vœu de l'intéressée et le montant de sa prime et son genre de beauté, il assure le tout ou seulement une partie. Telle femme est belle d'ensemble, elle s'assure tout entière; telle autre n'a que le visage ou les bras, ou la gorge, elle s'assure localement. La région préférée, la "Hauptattraction", comme on dit en Allemagne, n'est pas toujours celle qu'on pourrait croire. Ainsi une chanteuse célèbre a assuré ses yeux et non pas son larynx, certaine, puisque les preuves abondent, qu'on chante plus aisément sans voix que sans œillades au public. Une comédienne française, que l'on ne nomme point, a assuré ses cheveux, les cheveux de sa tête, "Kopphaar", dit la "Deutsche Versicherungs Zeitung". Il n'y a que nos voisins pour ces précisions. Elle doit, en cas de sinistre, toucher 250.000 francs. La Paylowa, la danseuse russe célèbre, en toucherait 375.000 si le malheur voulait qu'elle perdît ses jambes. Enfin, une étoile d'opéra, qui garde l'anonyme et ne se fie point sans doute à l'éclat de son regard, a assuré sa voix pour 1.500.000 francs. On ne dit point à quelles précautions les assurées s'engagent; mais la Compagnie doit veiller avec un soin jaloux sur leur manière de vivre; des inspecteurs, attachés à leurs pas, doivent leur rappeler sans cesse que la beauté est fragile et que la moindre imprudence compromet à la fois leur grâce et le fonds social.

On s'assure contre les accidents, les volours, la grêle, l'incendie; pourquoi ne s'assurera-t-on point contre les ravages du temps? La beauté corporelle n'est pas seulement un charme, c'est aussi une richesse et, pour une multitude de femmes, le plus honnêtement du monde un moyen d'existence: exemple les comédiennes, cantatrices, danseuses, artistes de cirque et de café-concert. Il y a donc en Amérique, patrie de l'assurance, un institut spécial qui assure la beauté. Selon le vœu de l'intéressée et le montant de sa prime et son genre de beauté, il assure le tout ou seulement une partie. Telle femme est belle d'ensemble, elle s'assure tout entière; telle autre n'a que le visage ou les bras, ou la gorge, elle s'assure localement. La région préférée, la "Hauptattraction", comme on dit en Allemagne, n'est pas toujours celle qu'on pourrait croire. Ainsi une chanteuse célèbre a assuré ses yeux et non pas son larynx, certaine, puisque les preuves abondent, qu'on chante plus aisément sans voix que sans œillades au public. Une comédienne française, que l'on ne nomme point, a assuré ses cheveux, les cheveux de sa tête, "Kopphaar", dit la "Deutsche Versicherungs Zeitung". Il n'y a que nos voisins pour ces précisions. Elle doit, en cas de sinistre, toucher 250.000 francs. La Paylowa, la danseuse russe célèbre, en toucherait 375.000 si le malheur voulait qu'elle perdît ses jambes. Enfin, une étoile d'opéra, qui garde l'anonyme et ne se fie point sans doute à l'éclat de son regard, a assuré sa voix pour 1.500.000 francs. On ne dit point à quelles précautions les assurées s'engagent; mais la Compagnie doit veiller avec un soin jaloux sur leur manière de vivre; des inspecteurs, attachés à leurs pas, doivent leur rappeler sans cesse que la beauté est fragile et que la moindre imprudence compromet à la fois leur grâce et le fonds social.

On s'assure contre les accidents, les volours, la grêle, l'incendie; pourquoi ne s'assurera-t-on point contre les ravages du temps? La beauté corporelle n'est pas seulement un charme, c'est aussi une richesse et, pour une multitude de femmes, le plus honnêtement du monde un moyen d'existence: exemple les comédiennes, cantatrices, danseuses, artistes de cirque et de café-concert. Il y a donc en Amérique, patrie de l'assurance, un institut spécial qui assure la beauté. Selon le vœu de l'intéressée et le montant de sa prime et son genre de beauté, il assure le tout ou seulement une partie. Telle femme est belle d'ensemble, elle s'assure tout entière; telle autre n'a que le visage ou les bras, ou la gorge, elle s'assure localement. La région préférée, la "Hauptattraction", comme on dit en Allemagne, n'est pas toujours celle qu'on pourrait croire. Ainsi une chanteuse célèbre a assuré ses yeux et non pas son larynx, certaine, puisque les preuves abondent, qu'on chante plus aisément sans voix que sans œillades au public. Une comédienne française, que l'on ne nomme point, a assuré ses cheveux, les cheveux de sa tête, "Kopphaar", dit la "Deutsche Versicherungs Zeitung". Il n'y a que nos voisins pour ces précisions. Elle doit, en cas de sinistre, toucher 250.000 francs. La Paylowa, la danseuse russe célèbre, en toucherait 375.000 si le malheur voulait qu'elle perdît ses jambes. Enfin, une étoile d'opéra, qui garde l'anonyme et ne se fie point sans doute à l'éclat de son regard, a assuré sa voix pour 1.500.000 francs. On ne dit point à quelles précautions les assurées s'engagent; mais la Compagnie doit veiller avec un soin jaloux sur leur manière de vivre; des inspecteurs, attachés à leurs pas, doivent leur rappeler sans cesse que la beauté est fragile et que la moindre imprudence compromet à la fois leur grâce et le fonds social.

On s'assure contre les accidents, les volours, la grêle, l'incendie; pourquoi ne s'assurera-t-on point contre les ravages du temps? La beauté corporelle n'est pas seulement un charme, c'est aussi une richesse et, pour une multitude de femmes, le plus honnêtement du monde un moyen d'